

11 novembre : Vincennes rend un hommage inédit à 388 de ses enfants morts pour la France

Cette année, à l'occasion des cérémonies du 11-Novembre, deux stèles, installées de part et d'autre du Monument aux morts du cimetière ancien, seront dévoilées par Charlotte Libert, maire de Vincennes, en présence du Souvenir Français et des associations patriotiques.

Ces monuments honorent la mémoire de 388 Vincennois morts pour la patrie depuis 1870 et durant les conflits du XXe siècle et les opérations extérieures : autant de combattants dont les noms avaient été jusqu'ici absents du Monument aux morts vincennois.

La démarche menée s'inscrit dans le cadre de la loi du 28 février 2012, qui précisait que « lorsque la mention Mort pour la France était portée sur un acte de décès, l'inscription du nom du défunt sur le monument aux morts de sa commune de naissance ou de dernière domiciliation, ou sur une stèle placée dans l'environnement immédiat de ce monument est obligatoire ».

Le fruit d'un long travail de recherche

L'inauguration de ces stèles représente l'aboutissement d'un substantiel travail de recherche, mené depuis 2022 par Cédric Tartaud-Gineste, en partenariat avec les services municipaux. Historien et élu local, Cédric Tartaud-Gineste s'est passionné pour le devoir de mémoire et notamment les noms des soldats morts pour la France qui auraient pu être oubliés de nos monuments communaux. Après Bussy-Saint-Georges et Alfortville, il s'est attelé à établir une liste, visée par l'ONACVG, des hommes, tous conflits confondus, qui auraient perdu la vie dans des opérations militaires et dont la mémoire aurait été oubliée de nos stèles.

De nombreuses vérifications ont été réalisées à partir de la base « Mémoire des hommes » du ministère des Armées et auprès du Service historique de la Défense. Une démarche minutieuse, en croisant de nombreuses sources, pour rétablir des noms parfois oubliés.

Ce sont donc près de 400 noms, principalement des Poilus de 14-18, qui ont ainsi été identifiés à

Vincennes par son travail méticuleux. *« Nés, domiciliés ou tombés ici, ils avaient été effacés par les brumes du temps. Ils seront honorés ce 11 novembre par notre commune, pour que nous n'oublions jamais la liberté que nous devons à ceux qui lui ont donné leur vie. »*, note le maire Charlotte Libert. *« Deux stèles seront dévoilées pour réparer cet oubli de l'Histoire et inscrire leurs noms dans la pierre de notre mémoire collective. Deux pierres dressées contre l'oubli. Deux promesses tenues : celle de la mémoire, celle de la justice. »*

Continuité patrimoniale

Les deux stèles reprennent la même pierre et la même teinte que le monument principal de 1923, pour une parfaite continuité patrimoniale. Les noms y sont gravés par conflit, en lettres brun Van Dyck - la couleur d'origine des inscriptions sur le monument historique - et de nouveaux noms pourront encore y être ajoutés. Le 11 novembre, après la cérémonie au cimetière ancien, le cortège rejoindra le parvis de l'hôtel de ville pour les allocutions et l'aubade de la fanfare Vincennes Tradition-Chasseurs. Ce moment solennel rappellera l'attachement indéfectible de Vincennes à la mémoire de ses combattants et à la transmission du devoir de mémoire aux jeunes générations.

Votre contact

Olivier Touzeau

Directeur de la Communication

Ville de Vincennes

01 43 98 69 87

presse@vincennes.fr